



L'aide alimentaire en France : le baromètre 2008 des Banques Alimentaires

L'Institut CSA a réalisé, du 19 mai au 20 juin 2008, pour la Fédération française des Banques Alimentaires, une consultation en deux volets :

-le premier auprès des associations et CCAS partenaires de son action. 2060 questionnaires auto-administrés, ont été retournés à CSA.

- le second auprès des personnes accueillies par un échantillon de 200 associations et CCAS partenaires de la FFBA. 2331 personnes accueillies par ces associations ont répondu, lors de leur visite à l'association, à un questionnaire.

Une enquête similaire avait déjà été conduite par CSA en 2006. La comparaison des résultats, véritables indicateurs de la précarité, fait ressortir trois grands constats.

1- Une augmentation significative de la demande

Le profil des partenaires des Banques Alimentaires n'a pas évolué depuis 2006 : 35% sont des associations indépendantes et 26% sont des CCAS. Le constat est le même pour les différentes pratiques de l'aide alimentaire : 79% des associations déclarent, comme en 2006, fournir des colis.

Dans ce contexte, il est d'autant plus notable de relever une augmentation du nombre moyen de personnes accueillies : en 2006, les partenaires recevaient en moyenne 138 personnes différentes par mois, aujourd'hui, ce sont 149, soit 8% d'augmentation en un peu moins de 2 ans.

2- La confirmation de l'importance des travailleurs pauvres

29% des personnes accueillies dans les associations ont un revenu : 15% sont salariés et 14% sont retraitées. Parmi celles qui ont un emploi, seulement 34% ont un CDI. Cette précarité de l'emploi est encore plus réelle pour les femmes puisqu'elles sont 4 fois plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel.

3- Des personnes accueillies plutôt positives sur leur avenir.

45% des répondants pensent que leur situation personnelle va s'améliorer dans les deux ans à venir. Les plus optimistes (59%) sont les personnes ayant un emploi.

Elles sont également satisfaites de leurs relations avec les associations estimant à 59% que ces dernières distribuent l'aide de façon juste et à 65% qu'une participation financière de leur part est normale.

Dans ce contexte difficile (augmentation de la demande de 8% en deux ans), au-delà de la satisfaction ressentie par les personnes démunies, les Banques Alimentaires et leurs associations partenaires prennent conscience de la nécessité de développer, ensemble, de nouvelles formes d'accompagnement.

Pour toute information complémentaire sur les BA, contacter :

Marie-Pierre Medouga- Ndjikessi

Laurence DEVAULT

Service de Presse FFBA

Service communication

06 22 78 71 38/ 09 64 28 52 08

06 77 02 06 86/ 01 49 08 04 84

mp.medouga@orange.fr

ffba.communication@banquealimentaire.org